Consommation apparente de boissons alcooliques.—Il est pratiquement impossible de déterminer la consommation exacte que les Canadiens font de boissons alcooliques. L'apport temporaire du tourisme à la population est extrêmement considérable à certaines saisons. En 1948, par exemple, plus de 25 millions de visiteurs traversent la frontière canadienne. Les ventes de boissons alcooliques à certains de ces visiteurs sont sans doute considérables. Il est impossible d'en établir le chiffre exact, car il n'est pas tenu d'état séparé des ventes à la population flottante.

Les tableaux 6, 7 et 8 tentent d'indiquer la consommation apparente au Canada de spiritueux, de bière et de vin, d'après la quantité produite, importée, exportée, etc. A remarquer que ces chiffres ne tiennent pas compte de l'augmentation ou de la diminution des stocks gardés par les commissions ou les détenteurs de licence. Ainsi, les commissions peuvent, certaines années, acheter beaucoup afin de refaire leurs stocks ou se créer des réserves, achats qui augmenteraient démesurément le chiffre de la consommation ces années-là.

Presque toute la production de spiritueux est gardée en entrepôt d'accise, d'où elle est dédouanée pour diverses fins. Les quantités indiquées au tableau 6 comme inscrites pour consommation sortent des entrepôts, après acquittement des droits, probablement pour la consommation de bouche au Canada.

Une faible partie seulement de la production de bière est entreposée. L'approvisionnement disponible, au tableau 7, comprend donc 1° la production, 2° les changements des stocks en entrepôt, et 3° les importations.

On obtient la consommation apparente de vins canadiens, au tableau 8, en divisant le montant total perçu en taxes par les taux de la taxe d'accise.

6.—Consommation apparente de spiritueux au Canada, années terminées le 31 mars 1940-1949

Nota.—Les chiffres de 1	924–1939 figurent à l a p.	540 de l'Annuaire de 1941.

				_		
Année	Inscrits pour con- sommation	Ajouter exporta- tions en entrepôts d'accise	Ajouter impor- tations	Déduire réexporta- tions de spiritueux importés	Déduire exportations domes- tiques totales	Consom- mation apparente
	gallons de preuve	gallons de preuve	gallons de preuve	gallons de preuve	gallons de preuve	gallons de preuve
1940. 1941. 1942. 1943. 1944.	2,371,633 2,944,391	1,876,964 3,327,365 2,096,392	1,612,906 1,479,606 1,390,192 1,284,116 823,422	38 42 3,077 69 3	1,704,410 3,463,772 2,079,458	3,818,409 3,714,790 4,348,440 4,729,919 3,443,716
1945. 1946. 1947. 1948.		1 1 1 1	1,043,709 1,775,935 2,097,427 2,691,302 2,474,07,6	273 113 382 3,420 1,735	1 1 1 1	3,719,918 5,863,512 6,543,173 7,320,388 6,833,255
	t 1					

¹ Vu les grandes quantités d'alcool non potable produites et exportées pour fins de guerre en 1943-1945, il a fallu modifier la façon d'évaluer la consommation de spiritueux potables. Les exportations en régie et les exportations domestiques n'entrent plus dans les calculs. Les détails sur le changement de méthode paraissent dans le rapport intitulé: The Control and Sale of Alcoholic Beverages in Canada, publié par le Bureau fédéral de la statistique.